

PERSPECTIVES
FISCALES EN AFRIQUE
2016

Une Publication de l'ATAF

Première Edition



AFRICAN TAX
ADMINISTRATION FORUM

FORUM SUR
L'ADMINISTRATION
FISCALE AFRICAINE



Première Edition 2016

Secrétariat de l'ATAF
333 Grosvenor Street
Hatfield Gardens, Block G
Hatfield, 0181
Postnet Suite 430, Private Bag X15
Menlo Park, 0102
Afrique du Sud

Telephone: (+27)12 451 8800

Website: www.ataftax.org

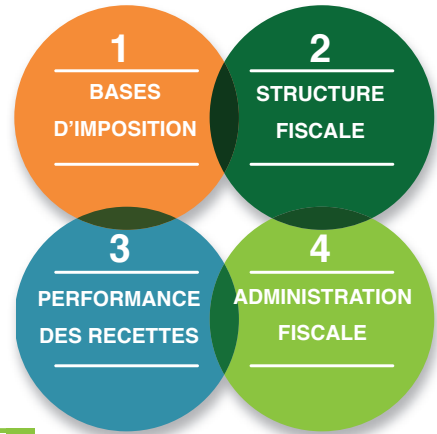


POINTS SAILLANTS

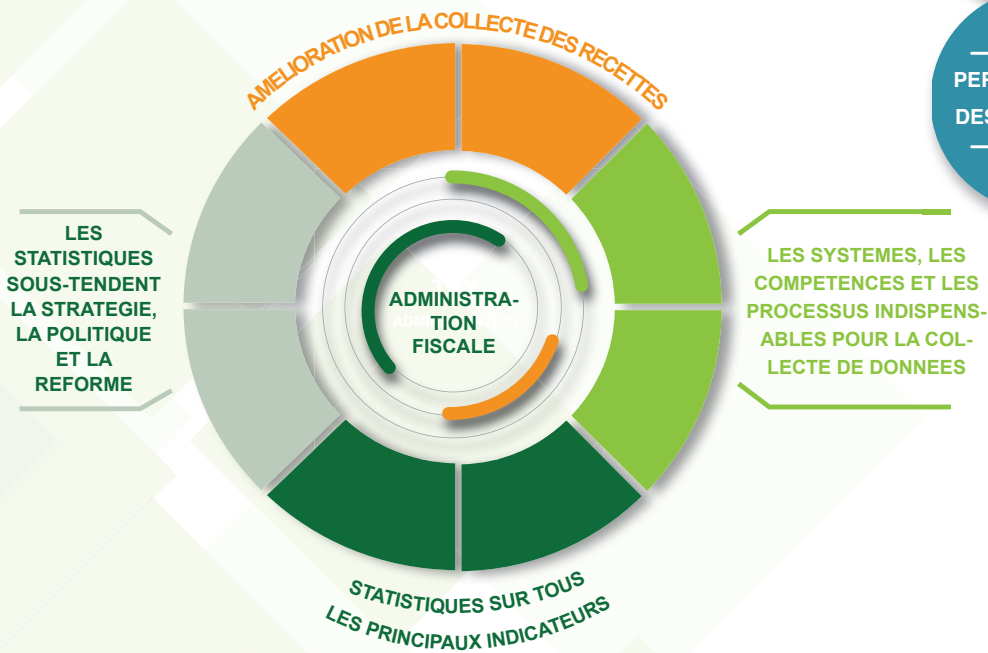
Rubriques de l'ATO

Les données recueillies permettent de faire des comparaisons entre les assiettes fiscales, les taux, les recettes et l'administration des pays participants aux PFA. L'analyse systématique des quatre séries d'indicateurs permet de tirer des conclusions sur les raisons des différences de performance des recettes.

Les prochaines éditions seront en mesure de s'appuyer sur les bases posées par les séries d'indicateurs qui s'articulent autour des quatre grandes rubriques suivantes :



La collecte de données, une partie intégrale de l'administration fiscale



Quinze pays ont participé à cette édition inaugurale des Perspectives Fiscales en Afrique:

| | | |
|----------|----------------|-----------|
| Burundi | Maurice | Swaziland |
| Cameroun | Rwanda | Tanzanie |
| Gambie | Sénégal | Togo |
| Kenya | Seychelles | Ouganda |
| Lesotho | Afrique du Sud | Zimbabwe |

Le ratio moyen des recettes fiscales par rapport au PIB des pays PFA est de **17.6%** tandis que celui de l'OCDE est de **25.7%**. Cependant, au Mexique, il est seulement de 19.6% et 24.4% aux États-Unis, mais aussi élevé que 44% en France et 47.2% au Danemark. De même, la moyenne nationale du CIAT de **21.3%** englobe 14% de la République Dominicaine et 35.7% du Brésil.



Aux fins de comparaison internationale, les performances des pays participants aux PFA sont comparées à celles de l'OCDE et du Centre Interaméricain des Administrations Fiscales (CIAT). Elles sont deux des rares organisations internationales qui comparent l'administration et les taux d'imposition des pays.

